

10 OCTOBRE 2013

1/ Dénomination des voies

En partenariat avec la Poste, la commune a entamé un travail afin d'améliorer l'identification des voies. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a approuvé la dénomination d'un certain nombre de voies dépourvues de noms jusqu'à présent.

Ont ainsi été dénommés Impasse du Vieil Hêtre et de la Guimeraie, deux voies situées chemin des Cave.

- Impasse des Noisetiers, une voie située au lieudit La Rétusière,
- Impasse de la Butte, une voie située chemin du Talus,
- Impasse du Pas de l'Ane, une voie située Route du Rocher,
- Chemin de la Haute Juliennière et Chemin des Chevreuils deux voies situées au lieudit La Juliennière.

2/ Programme voirie 2014 – Groupement de Commandes CCLS

Comme chaque année, le conseil municipal a validé le programme voirie qu'il souhaite inscrire à la consultation organisée par la Communauté de Communes Loir et Sarthe dans le cadre d'un Groupement de Commandes.

Pour l'année 2014, ce programme concerne en tranche ferme la rue de Longchamp, la mise en place d'un séparateur hydrocarbure sur la plateforme de lavage de l'atelier municipal et la création d'une voirie périphérique autour du bâtiment à l'atelier municipal.

En tranche conditionnelle il est prévu d'inscrire la réfection des chemins des Groix, de Champagné et de la Péronnière.

3/ Aide au comptable – attribution de l'indemnité de conseil

Le conseil municipal a approuvé l'octroi d'une indemnité de conseil au Receveur Municipal.